

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2019, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

ÉVÉNEMENTS	LIEUX	ORDONNANCES
Noël sur Wellington par LA SDC Wellington	Terrain privé de l'église Notre-Dame-des-Sept- Douleurs situé à l'angle des rues Wellington et Galt et rue Wellington	Les jeudis et vendredis de 14 h à 23 h, les samedis et dimanches de 9 h à 19 h, du jeudi 21 novembre au dimanche 22 décembre 2019

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 210003) et son annexe C;
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012.

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 12 novembre 2019

La secrétaire d'arrondissement par intérim,
Diane Garand